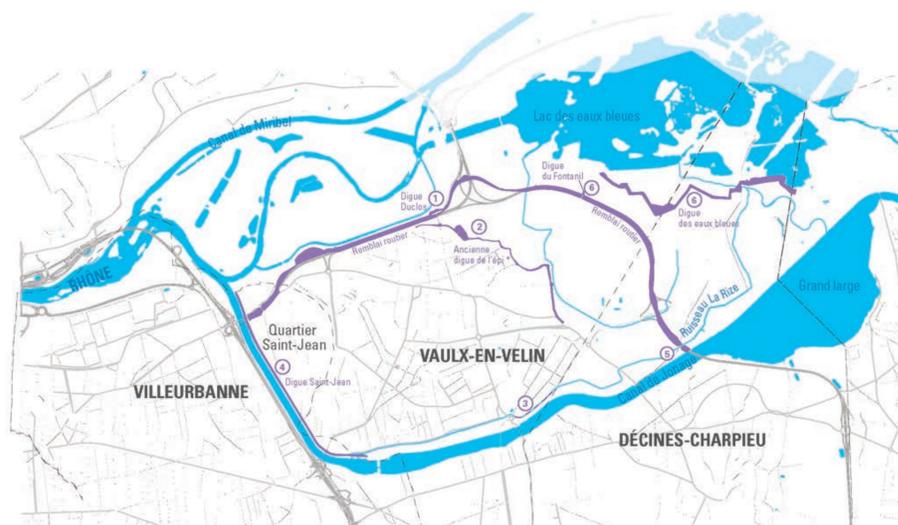




# RECONSTRUIRE LA DIGUE DE VILLEURBANNE SAINT-JEAN

Le secteur Vaulx-en-Velin / Villeurbanne Saint-Jean est soumis de manière historique à un risque d'inondation par crue du fleuve Rhône. Le système d'endiguement qui protège les populations (environ 60 000 personnes) s'est dégradé au fil du temps et nécessite des travaux de sécurisation. Différents travaux vont se succéder sur Vaulx-en-Velin, Villeurbanne et Décines dans les 5 prochaines années.

**OBJECTIF :** augmenter le niveau de protection en lien avec les projets d'aménagement sur ces secteurs, mieux maîtriser le risque d'inondation et permettre une meilleure surveillance des ouvrages.



**Le système d'endiguement de Villeurbanne Saint-Jean - Vaulx-en-Velin**

■ Emprise des digues assurant la protection de la Grande île lorsque le Rhône est en crue

**Les travaux**

- ① 2022 : dévégétalisation, déconstruction et reconstruction de la digue Duclos
- ② Hiver 2023 : mise en transparence de l'ancienne digue de l'épi à Vaulx-en-Velin (\* digue hors système d'endiguement)
- ③ 2025-2026 : découverte du ruisseau de la Rize à Vaulx-en-Velin
- ④ 2025-2027 : dévégétalisation, déconstruction et reconstruction de la digue Saint-Jean
- ⑤ 2026-2028 : réhausse du passage routier sous la rocade est
- ⑥ 2026-2028 : réhausse de la digue du Fontanal et de la digue des eaux bleues

## UN SYSTÈME D'ENDIGUEMENT RENFORCÉ

La digue Saint-Jean est aujourd'hui fortement fragilisée par les racines des arbres qui ont poussé sur l'ouvrage. Sur 2,8 km le long de la rue du Canal et de la Rize, elle doit être entièrement reconstruite pour protéger les populations d'une crue "d'occurrence bi-centennale" (1 risque sur 200 d'arriver chaque année). Ces travaux intégreront des aménagements paysagers sur la digue le long de la ZAC Saint-Jean.

**OBJECTIFS :** apaiser la rue du Canal et retisser un lien paysager entre le quartier et la rive.

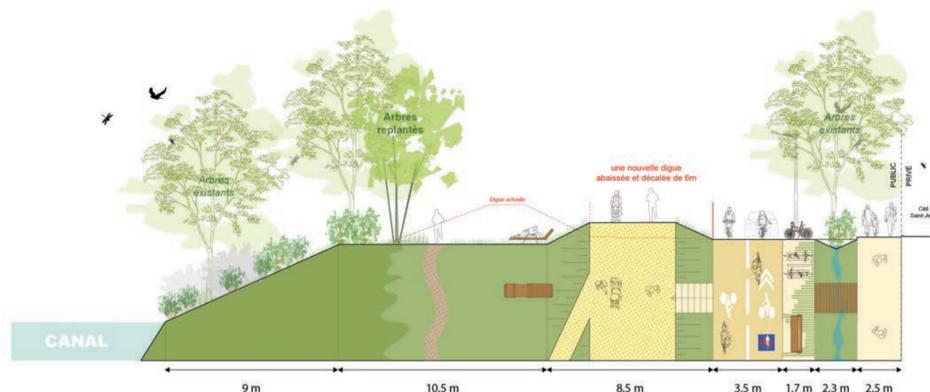
### Des travaux de confortement et d'aménagement

- Objectif de déplacer la digue de 6 mètres vers l'intérieur du quartier à hauteur de la ZAC, pour élargir le chemin de halage et rendre cet espace plus accessible aux habitantes et aux habitants.
- Réduire la largeur de la rue du Canal pour la dédier progressivement aux déplacements à pied ou à vélo. L'accès à la résidence Saint-Jean restera, possible en voiture.

- Créer un véritable espace de promenade sur le sommet de la digue.
- Renforcer la végétation naturelle préservée sur la berge, au bord de l'eau.

### Intentions du projet :

**La digue aujourd'hui**



**La digue demain** (Sous réserve des études de faisabilité)

